

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES  
Séance du vendredi 1er avril 2016 à 20H30

---

**Présents :**

Mmes LAURENT Anne, GENSSLER Édith, MM. CANCIAN Jean-Louis, AMANS Didier, CAVALLI Bernard, CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, PUYBUSQUE Yvon.

**Absents excusés :** Mmes MARTINEZ Amélie, CANS Brigitte et M. DUCOMMUN Frank.

**Secrétaire de séance :** Mme Édith GENSSLER.

M. le Maire, préside le conseil, ouvre la séance.

Le compte rendu de la séance du vendredi 15 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire présente le bilan comptable de l'exercice 2015 avec l'aide technique de Mme Valérie Claret, secrétaire de mairie.

	Fonctionnement	Investissement
<b>Résultats antérieurs</b>	119 342,28 €	- 61 058,62 €
Recettes 2015	114 589, 64 €	123 091, 92 €
Dépenses 2015	109 908, 97 €	141 181, 74 €
Résultats 2015	4 680,67 €	- 18 089, 82 €
Reliquat AFR	11 640, 21 €	
Reliquat CCAS	588, 27 €	
<b>Résultats cumulés</b>	136 251,43 €	-79 148,44 €
Report des dépenses d'investissement		2 732,00 €
<b>Résultats nets à reprendre</b>	136 251,43 €	-81 880,44 €

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité.

Le compte de gestion 2015, réalisé par le receveur municipal, est adopté à l'unanimité.

Par délibération 2016-03, le conseil affecte les résultats de fonctionnement sur l'exercice 2016: 54 370,99 € en section de fonctionnement, 81 880,44 € en section d'investissement.

Le budget 2016 sera voté le 8 avril 2016, le montant des dotations nationales n'étant pas connu à ce jour. Lors de la préparation de ce budget 2016, le conseil décide de prévoir une somme de 3 000 € en vue des travaux à réaliser dans le cadre de l'agenda accessibilité.

Par délibération (2016-05), le conseil modifie l'article 6257 du budget dont l'objet est désormais défini comme suit : « réception » pour effectuer les achats de gerbes de fleurs, de cadeaux aux enfants de la commune, couvrir les frais engagés lors de la journée citoyenne et divers.

La dépense annuelle due au fonctionnement de l'éclairage public est d'environ 850 €. Le conseil, par mesure d'économie d'énergie, envisage une coupure des lampes publiques durant une partie de la nuit. M. le Maire prendra toutes les informations nécessaires à cette éventuelle modification du fonctionnement de l'éclairage public, particulièrement la dépense à engager pour la mise en place des horloges de commande nécessaires.

Le conseil précise la liste des travaux nécessaires à présenter dans le dossier de l'agenda accessibilité programmé.

La journée de travaux bénévoles dite journée citoyenne s'est déroulée le samedi 30 janvier 2016. De multiples tâches ont été réalisées à cette occasion. Certaines d'entre elles ont nécessité des préparatifs avant cette journée ou des finitions ultérieures.

Les actions principales menées : remplacement du grillage du cimetière sud, abaissement de la haie bordant la route rd 54, pose de la plaque de l'espace du souvenir, réfection croix des cimetières sud et nord, nettoyage des murs d'affichage et de l'ancienne école, remise en état de la statue sainte Germaine, abattage d'arbres morts en bordure de certains chemins ruraux.

Liste des participants :

Mmes AMANS Marie-Thérèse, CANS Brigitte, CLARET Valérie, GENSSLER Édith, LAURENT Anne, LAURENT Marcelle, MARTINEZ Amélie,

MM. AMANS Didier, ASSEMAT Mathieu, CANCIAN Jean-Louis, CAVALLI Bernard, CLARET Jean-Jacques, IRLA François, LAIGNEAU Édouard, MARCHANT Marcel, MARQUIER Alain, MARTY André, PERIOLE Bernard, PUYBUSQUE Yvon, SERAN Loïc.

La séance est levée à 23 h 00.